REPUBLIQUE FRANCAISE

40000 CREUSE CONFLUENCE

PRINCIPAL

Numéro SIRET : 20006754400425

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOUSSAC

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2018

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	**Jointes**	**Sans objet**
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

23031	40000 CREUSE CONFLUENCE	BUDGET 2018

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	17 422
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	598.89	0,00
2	Produit des impositions directes / population	264.4	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	659.94	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	62.71	0,00
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :
- budgétaires (délibération n° ..... du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 587 774,00	8 570 149,35
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		3 017 624,65
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	11 587 774,00	11 587 774,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 313 764,00	2 008 627,15
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	340 780,00	180 932,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		464 984,85
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 654 544,00	2 654 544,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 242 318,00	14 242 318,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent , soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES — A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 857 808,00		4 015 598,00	4 015 598,00	4 015 598,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 723 500,00		1 948 000,00	1 948 000,00	1 948 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	2 637 257,00		2 554 192,00	2 554 192,00	2 554 192,00
65	Autres charges de gestion courante	1 427 877,00		1 545 782,00	1 545 782,00	1 545 782,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	9 646 442,00		10 063 572,00	10 063 572,00	10 063 572,00
66	**Charges financières**	61 500,00		36 500,00	36 500,00	36 500,00
67	**Charges exceptionnelles**	692 857,00		33 849,00	33 849,00	33 849,00
68	**Dotations aux provisions (4)**					
022	**Dépenses imprévues**	200 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 600 799,00		10 433 921,00	10 433 921,00	10 433 921,00
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	544 161,00		498 959,00	498 959,00	498 959,00
042	*Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)*	635 634,00		654 894,00	654 894,00	654 894,00
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 179 795,00		1 153 853,00	1 153 853,00	1 153 853,00
	TOTAL	11 780 594,00		11 587 774,00	11 587 774,00	11 587 774,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 587 774,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	25 000,78		29 000,00	29 000,00	29 000,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	169 190,00		171 500,80	171 500,80	171 500,80
73	Impots et taxes	6 462 817,00		6 545 360,55	6 545 360,55	6 545 360,55
74	Dotations, subventions de participations	1 711 372,00		1 624 017,00	1 624 017,00	1 624 017,00
75	Autres produits de gestion courante	111 000,00		110 000,00	110 000,00	110 000,00
	Total des recettes de gestion courante	8 479 379,78		8 479 878,35	8 479 878,35	8 479 878,35
76	**Produits financiers**					
77	**Produits exceptionnels**	200,00				
78	**Reprises sur provisions (4)**					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 479 579,78		8 479 878,35	8 479 878,35	8 479 878,35
042	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*	74 446,00		90 271,00	90 271,00	90 271,00
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)*					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	74 446,00		90 271,00	90 271,00	90 271,00
	TOTAL	8 554 025,78		8 570 149,35	8 570 149,35	8 570 149,35

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 017 624,65

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 587 774,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	1 063 582,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC…) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES — A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser (2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	99 588,00	15 240,00	67 000,00	67 000,00	82 240,00
204	Subventions d'équipement versées	437 412,00		446 500,00	446 500,00	446 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 408 526,00	176 540,00	473 501,00	473 501,00	650 041,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	140 000,00		211 040,00	211 040,00	211 040,00
	Total des opérations d'équipement	579 129,00	149 000,00	741 015,00	741 015,00	890 015,00
	Total des dépenses d'équipement	2 664 655,00	340 780,00	1 939 056,00	1 939 056,00	2 279 836,00
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	240 000,00		189 286,00	189 286,00	189 286,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues	200 000,00		95 151,00	95 151,00	95 151,00
	Total des dépenses financières	440 000,00		284 437,00	284 437,00	284 437,00
45...1	**Total des opé.pour compte de tiers (9)**					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 104 655,00	340 780,00	2 223 493,00	2 223 493,00	2 564 273,00
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*	74 446,00		90 271,00	90 271,00	90 271,00
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	74 446,00		90 271,00	90 271,00	90 271,00
	TOTAL	3 179 101,00	340 780,00	2 313 764,00	2 313 764,00	2 654 544,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 654 544,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser (2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	642 651,59	180 932,00	594 774,00	594 774,00	775 706,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	642 651,59	180 932,00	594 774,00	594 774,00	775 706,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	56 085,00		180 000,15	180 000,15	180 000,15
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations			80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des recettes financières	56 085,00		260 000,15	260 000,15	260 000,15
45...2	**Total des opé. pour le compte de tiers (9)**					
	Total des recettes réelles d'investissement	698 736,59	180 932,00	854 774,15	854 774,15	1 035 706,15
021	*Virement de la section de fonctionnement (5)*	544 161,00		498 959,00	498 959,00	498 959,00
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)*	635 634,00		654 894,00	654 894,00	654 894,00
041	*Opérations patrimoniales (5)*					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 179 795,00		1 153 853,00	1 153 853,00	1 153 853,00
	TOTAL	1 878 531,59	180 932,00	2 008 627,15	2 008 627,15	2 189 559,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	464 984,85

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 654 544,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 063 582,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 015 598,00		4 015 598,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 948 000,00		1 948 000,00
014	Atténuations de produits	2 554 192,00		2 554 192,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
65	Autres charges de gestion courante	1 545 782,00		1 545 782,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	36 500,00		36 500,00
67	Charges exceptionnelles	33 849,00		33 849,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		654 894,00	654 894,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*			
022	Dépenses imprévues	300 000,00		300 000,00
023	*Virement à la section d'investissement*		498 959,00	498 959,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	10 433 921,00	1 153 853,00	11 587 774,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 587 774,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement		90 271,00	90 271,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	189 286,00		189 286,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	*Neutra. amort. subv. équip. versées*			
	Total des opérations d'équipement	890 015,00		890 015,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	82 240,00		82 240,00
204	Subventions d'équipement versées	446 500,00		446 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	650 041,00		650 041,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	211 040,00		211 040,00
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations (reprises)*			
29	*Provisions pour déprec. des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)*			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)*			
59	*Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)*			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	95 151,00		95 151,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 564 273,00	90 271,00	2 654 544,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 654 544,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
(2) Voir liste des opérations d'ordre ;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	29 000,00		29 000,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	171 500,80		171 500,80
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Travaux en regie*			
73	Impots et taxes	6 545 360,55		6 545 360,55
74	Dotations, subventions de participations	1 624 017,00		1 624 017,00
75	Autres produits de gestion courante	110 000,00		110 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		90 271,00	90 271,00
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	*Transferts de charges*			
	Recettes de fonctionnement - Total	8 479 878,35	90 271,00	8 570 149,35

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 017 624,65

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 587 774,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	180 000,15		180 000,15
13	Subventions d'investissement	775 706,00		775 706,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*		654 894,00	654 894,00
29	*Provisions pour déprec. des immobilisations (5)*			
39	*Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)*			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
49	*Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)*			
59	*Provisions pour déprec. des comptes fin.*			
3...	Stocks			
021	*Virement de la section de fonctionnement*		498 959,00	498 959,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00		80 000,00
	Recettes d'investissement - Total	1 035 706,15	1 153 853,00	2 189 559,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	464 984,85

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 654 544,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	**Charges à caractère général**	3 857 808,00	4 015 598,00	4 015 598,00
60	Achats & variation des stocks	975 020,00	479 500,00	479 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	710 000,00	130 000,00	130 000,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	710 000,00	130 000,00	130 000,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	265 020,00	349 500,00	349 500,00
6061	Fournitures non stockables	27 000,00	44 000,00	44 000,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	12 000,00	12 000,00
60612	Énergie-Électricité	22 000,00	32 000,00	32 000,00
6062	Fournitures non stockées	109 020,00	115 000,00	115 000,00
60621	Combustibles	18 000,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	70 000,00	70 000,00	70 000,00
60623	Alimentation	6 000,00	10 000,00	10 000,00
60624	Produits de traitement	20,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	93 000,00	62 000,00	62 000,00
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	56 000,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6067	Fournitures scolaires	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	13 000,00	98 500,00	98 500,00
61	Services extérieurs	2 578 938,00	3 196 498,00	3 196 498,00
611	Contrats de prestations de services	850 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
613	Locations	34 000,00	525 000,00	525 000,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières	22 000,00	500 000,00	500 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615	Entretien et réparations	1 616 438,00	1 464 998,00	1 464 998,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	1 511 438,00	1 314 998,00	1 314 998,00
61521	Terrains	28 000,00	15 000,00	15 000,00
61522	Bâtiments	683 036,00	998 998,00	998 998,00
615221	Bâtiments publics	481 036,00	498 998,00	498 998,00
615228	Autres bâtiments	202 000,00	500 000,00	500 000,00
61523	Voies et réseaux	799 402,00	300 000,00	300 000,00
615231	Voiries	799 402,00	300 000,00	300 000,00
61524	Bois et forêts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	75 000,00	110 000,00	110 000,00
61551	Matériel roulant	50 000,00	90 000,00	90 000,00
61558	Autres biens mobiliers	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	30 000,00	40 000,00	40 000,00
616	Primes d'assurance	60 000,00	65 000,00	65 000,00
6161	Multirisques	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6168	Autres	5 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Études et recherches		120 000,00	120 000,00
618	Divers	16 500,00	19 500,00	19 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	15 000,00	15 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 500,00	35 000,00	35 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	12 000,00	25 000,00	25 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	26 250,00	47 000,00	47 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	8 000,00	8 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6237	Publications		6 000,00	6 000,00
6238	Divers	250,00	1 000,00	1 000,00
624	Transports de biens et transports collectifs	105 000,00	71 000,00	71 000,00
6241	Transports de biens	65 000,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	40 000,00	50 000,00	50 000,00
6248	Divers		20 000,00	20 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	9 000,00	8 500,00	8 500,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	7 000,00	7 000,00
6256	Missions	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	500,00	500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
626	Frais postaux et frais de télécommunications	37 000,00	55 000,00	55 000,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	35 000,00	35 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
628	Divers	92 000,00	99 000,00	99 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	20 000,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6284	Redevances pour services rendus		12 000,00	12 000,00
6287	Remboursements de frais	43 000,00	38 000,00	38 000,00
62875	Aux communes membres du GFP	13 000,00	36 000,00	36 000,00
62878	A d'autres organismes	30 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	7 000,00	23 000,00	23 000,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	15 000,00	19 000,00	19 000,00
6351	Impôts directs	9 000,00	16 000,00	16 000,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	16 000,00	16 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	6 000,00	3 000,00	3 000,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		5 000,00	5 000,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	1 723 500,00	1 948 000,00	1 948 000,00
621	Personnel extérieur au service	85 000,00	75 000,00	75 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	40 000,00	35 000,00	35 000,00
6218	Autre personnel extérieur	45 000,00	40 000,00	40 000,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	20 000,00	27 000,00	27 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	18 000,00	25 000,00	25 000,00
64	Charges de personnel	1 618 500,00	1 846 000,00	1 846 000,00
641	Rémunérations du personnel	1 090 000,00	1 208 000,00	1 208 000,00
6411	Personnel titulaire	750 000,00	800 000,00	800 000,00
64111	Rémunération principale	750 000,00	800 000,00	800 000,00
6413	Personnel non titulaire	250 000,00	350 000,00	350 000,00
64131	Rémunérations	250 000,00	350 000,00	350 000,00
6416	Emplois d'insertion	90 000,00	58 000,00	58 000,00
64162	Emplois d'avenir	30 000,00	18 000,00	18 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	60 000,00	40 000,00	40 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	520 500,00	630 000,00	630 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	195 000,00	250 000,00	250 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	230 000,00	270 000,00	270 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	18 000,00	20 000,00	20 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	70 000,00	70 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 000,00	15 000,00	15 000,00
647	Autres charges sociales	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	3 000,00	3 000,00
648	Autres charges de personnel		2 000,00	2 000,00
6488	Autres charges		2 000,00	2 000,00
014	**Atténuations de produits**	2 637 257,00	2 554 192,00	2 554 192,00
739	Reversements et restitutions sur impôts et taxes	2 438 044,00	2 554 192,00	2 554 192,00
7391	Reversements et restitutions sur impôts locaux	28 989,00	33 800,00	33 800,00
73911	Reversements et restitutions sur contributions directes	2 500,00	2 000,00	2 000,00
739117	Restitutions au titre des dégrèvements à la charge des collectivités locales	2 500,00	2 000,00	2 000,00
7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	2 500,00	2 000,00	2 000,00
73918	Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés	26 489,00	31 800,00	31 800,00
7392	Prélèvements pour reversements de fiscalité	2 409 055,00	2 485 392,00	2 485 392,00
73921	Prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales	1 535 000,00	1 726 050,00	1 726 050,00
739211	Attributions de compensation	1 535 000,00	1 726 050,00	1 726 050,00
73922	Prélèvements pour reversements de fiscalité par l'intermédiaire d'un fonds	811 055,00	759 342,00	759 342,00
739221	FNGIR	785 055,00	759 342,00	759 342,00
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	26 000,00		
73928	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité	63 000,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers		35 000,00	35 000,00
7419	Reversement sur DGF	199 213,00		
65	**Autres charges de gestion courante**	1 427 877,00	1 545 782,00	1 545 782,00
652	Déficit ou excédent des budgets annexes à caractère administratif	398 517,00	505 026,00	505 026,00
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	398 517,00	505 026,00	505 026,00
653	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers	136 000,00	134 000,00	134 000,00
6531	Indemnités	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6532	Frais de mission		1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	3 000,00	3 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	1 000,00	1 000,00
655	Contingents et participations obligatoires	13 000,00	130 000,00	130 000,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	13 000,00	130 000,00	130 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales (étab. pub. de territoire)	13 000,00		
65548	Autres contributions		130 000,00	130 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	877 360,00	775 256,00	775 256,00
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	127 360,00	165 256,00	165 256,00
657351	GFP de rattachement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
657358	Autres groupements	77 000,00	10 000,00	10 000,00
657364	A caractère industriel et commercial		55 256,00	55 256,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	750 000,00	610 000,00	610 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	1 000,00		
656	**Frais de fonctionnement des groupes d'élus**			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	9 646 442,00	10 063 572,00	10 063 572,00

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES — A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	**Charges financières (b)**	61 500,00	36 500,00	36 500,00
661	Charges d'intérêts	61 500,00	36 500,00	36 500,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	61 500,00	36 500,00	36 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	35 000,00	35 000,00
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice = 61.07 Montant de l'exercice N-1 = 75.75	1 500,00	1 500,00	1 500,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**	692 857,00	33 849,00	33 849,00
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	500,00	500,00
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	691 857,00	28 349,00	28 349,00
6744	Subventions aux S.P.I.C. (autres que les services de transport, d'eau et d'assainissement)	677 857,00	28 349,00	28 349,00
67441	aux budgets annexes et aux régies dotées de la seule autonomie financière	677 857,00	28 349,00	28 349,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	14 000,00		
68	**Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)**			
022	**Dépenses imprévues (e)**	200 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	10 600 799,00	10 433 921,00	10 433 921,00
023	***Virement à la section d'investissement***	544 161,00	498 959,00	498 959,00
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)***	635 634,00	654 894,00	654 894,00
6811	*Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles*	635 634,00	654 894,00	654 894,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 179 795,00	1 153 853,00	1 153 853,00
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)***			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 179 795,00	1 153 853,00	1 153 853,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	11 780 594,00	11 587 774,00	11 587 774,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 587 774,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	**Atténuations de charges**	25 000,78	29 000,00	29 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	25 000,78	25 000,00	25 000,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		4 000,00	4 000,00
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	169 190,00	171 500,80	171 500,80
701	Ventes de produits finis		6 000,00	6 000,00
7013	Vente de produits résiduels		6 000,00	6 000,00
706	Prestations de services	98 890,00	86 500,80	86 500,80
7061	Redevances d'enlèvement des ordures et des déchets	620,00		
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	620,00		
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	5 500,00	3 500,80	3 500,80
70631	A caractère sportif	5 000,00	3 000,00	3 000,00
70632	A caractère de loisirs	500,00	500,80	500,80
7066	Redevances et droits des services à caractère social	89 770,00	80 000,00	80 000,00
7068	Autres redevances et droits	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70688	Autres prestations de services	3 000,00	3 000,00	3 000,00
707	Ventes de marchandises	2 000,00	5 000,00	5 000,00
7078	Autres marchandises	2 000,00	5 000,00	5 000,00
708	Autres produits	68 300,00	74 000,00	74 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		2 000,00	2 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	61 000,00	60 000,00	60 000,00
70841	aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse des écoles	61 000,00	60 000,00	60 000,00
7087	Remboursements de frais	7 300,00	12 000,00	12 000,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	1 300,00		
70875	Par les communes membres du GFP	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70878	par d'autres redevables	4 000,00	10 000,00	10 000,00
73	**Impôts et taxes**	6 462 817,00	6 545 360,55	6 545 360,55
731	Impôts locaux	4 596 601,00	4 626 487,00	4 626 487,00
7311	Contributions directes	4 577 140,00	4 606 339,00	4 606 339,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 676 131,00	3 705 318,00	3 705 318,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	504 623,00	506 128,00	506 128,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	106 310,00	103 910,00	103 910,00
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	290 076,00	290 983,00	290 983,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	19 461,00	20 148,00	20 148,00
732	Fiscalité reversée	278 095,00	275 793,00	275 793,00
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	32 600,00	25 860,00	25 860,00
73211	Attribution de compensation	32 600,00	25 860,00	25 860,00
7322	Fiscalité reversée par l'intermédiaire d'un fonds	245 495,00	249 933,00	249 933,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	245 495,00	249 933,00	249 933,00
733	Taxes pour utilisation des services publics et du domaine	1 588 121,00	1 608 080,55	1 608 080,55
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	1 588 121,00	1 608 080,55	1 608 080,55
736	Impôts et taxes spécifiques liés aux activités de services		35 000,00	35 000,00
7362	Taxes de séjour		35 000,00	35 000,00
74	**Dotations, subventions de participations**	1 711 372,00	1 624 017,00	1 624 017,00
741	D.G.F.	1 004 050,00	979 544,00	979 544,00
7412	Dotation d'aménagement	1 004 050,00	979 544,00	979 544,00
74124	Dotation d'intercommunalité	586 629,00	570 856,00	570 856,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	417 421,00	408 688,00	408 688,00
744	FCTVA		19 000,00	19 000,00
747	Participations	405 300,00	367 000,00	367 000,00
7471	État	20 000,00	23 000,00	23 000,00
74718	Autres	20 000,00	23 000,00	23 000,00
7473	Départements	10 300,00	4 000,00	4 000,00
7478	Autres organismes	375 000,00	340 000,00	340 000,00
748	Autres attributions et participations	302 022,00	258 473,00	258 473,00
7483	Attributions de péréquation et de compensation	242 022,00	243 473,00	243 473,00
74831	Dotations et compensations relatives à la taxe professionnelle et à la CET	4 543,00		
748313	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	1 308,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
748314	Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	3 235,00		
74833	Etat -Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale (CVAE et CFE)	1 908,00	1 508,00	1 508,00
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	76,00	52,00	52,00
74835	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	235 495,00	240 953,00	240 953,00
74837	Dotations de développement		960,00	960,00
748371	Dotation d'équipement des territoires ruraux		960,00	960,00
7488	Autres attributions et participations	60 000,00	15 000,00	15 000,00
75	**Autres produits de gestion courante**	111 000,00	110 000,00	110 000,00
752	Revenus des immeubles	69 000,00	70 000,00	70 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	2 000,00		
758	Produits divers de gestion courante	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		40 000,00	40 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	8 479 379,78	8 479 878,35	8 479 878,35

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES — A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	**Produits financiers (b)**			
77	**Produits exceptionnels (c)**	200,00		
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	200,00		
78	**Reprises sur provisions (d) (5)**			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	8 479 579,78	8 479 878,35	8 479 878,35
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)***	74 446,00	90 271,00	90 271,00
777	*Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat*	74 446,00	90 271,00	90 271,00
043	***Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)***			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	74 446,00	90 271,00	90 271,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	8 554 025,78	8 570 149,35	8 570 149,35
				+
	RESTES A REALISER N-1 (8)			
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)			3 017 624,65
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			11 587 774,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	**Stocks**			
20	**Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)**	99 588,00	67 000,00	67 000,00
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	588,00	12 000,00	12 000,00
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	64 000,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	64 000,00	40 000,00	40 000,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	15 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits similaires	15 000,00	5 000,00	5 000,00
208	Autres immobilisations incorporelles	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	20 000,00	10 000,00	10 000,00
204	**Subventions d'équipement versées**	437 412,00	446 500,00	446 500,00
2041	Subventions d'équipement aux organismes publics	55 000,00	236 500,00	236 500,00
20414	Communes	40 000,00	180 000,00	180 000,00
204141	Communes membres du GFP	40 000,00	180 000,00	180 000,00
2041412	Bâtiments et installations	40 000,00	180 000,00	180 000,00
20415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	15 000,00	3 000,00	3 000,00
204158	Autres groupements	15 000,00	3 000,00	3 000,00
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	15 000,00	3 000,00	3 000,00
20416	Établissements et services rattachés		53 500,00	53 500,00
204164	A caractère industriel et commercial		53 500,00	53 500,00
2041641	Biens mobiliers, matériel et études		53 500,00	53 500,00
2042	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	382 412,00	210 000,00	210 000,00
20422	Bâtiments et installations	382 412,00	210 000,00	210 000,00
21	**Immobilisations corporelles**	1 408 526,00	473 501,00	473 501,00
212	Agencements et aménagements de terrains	65 000,00	12 000,00	12 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	65 000,00	12 000,00	12 000,00
213	Constructions	151 472,00	75 500,00	75 500,00
2131	Bâtiments publics		8 500,00	8 500,00
21318	Autres bâtiments publics		8 500,00	8 500,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	151 472,00	67 000,00	67 000,00
215	Installations, matériel et outillage techniques	926 054,00	160 001,00	160 001,00
2151	Réseaux de voirie	900 000,00	10 001,00	10 001,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	26 054,00	150 000,00	150 000,00
21731	Bâtiments publics	33 000,00	15 000,00	15 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	233 000,00	211 000,00	211 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	20 000,00		
2182	Matériel de transport	188 000,00	165 000,00	165 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 000,00	22 000,00	22 000,00
2184	Mobilier		10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		14 000,00	14 000,00
22	**Immobilisations reçues en affectation**			
23	**Immobilisations en cours**	140 000,00	211 040,00	211 040,00
231	Immobilisations corporelles en cours	140 000,00	211 040,00	211 040,00
2313	Constructions		71 040,00	71 040,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	140 000,00	140 000,00	140 000,00
	Total individualisé en opérations (5)	579 129,00	741 015,00	741 015,00
10	ETUDE FUSION COM-COM	80 000,00		
11	Equipements OM SIVOM	195 000,00		
12	Eaux pluviales Clugnat		104 500,00	104 500,00
13	Eaux pluviales Gouzon		96 000,00	96 000,00
14	Eaux pluviales autres communes		9 000,00	9 000,00
15	Eaux pluviales Domeyrot		3 500,00	3 500,00
16	Révision zonage Malleret Boussac		7 020,00	7 020,00
17	Révision zonage Boussac-Bourg		6 015,00	6 015,00
18	Révision zonage autres communes		168 000,00	168 000,00
19	Diagnostic routier		66 000,00	66 000,00
20	Agrandissement siège Communauté de Communes		59 980,00	59 980,00
27	Plateforme stockage déchets verts	226 600,00	221 000,00	221 000,00
29	Equipements divers et travaux écoles	66 330,00		
31	ETUDE POTENTIALITES ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	11 199,00		
	Total des dépenses d'équipement	2 664 655,00	1 939 056,00	1 939 056,00
10	**Dotations, fonds et réserves**			
13	**Subventions d'investissement**			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
16	**Emprunts et dettes assimilées**	240 000,00	189 286,00	189 286,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	240 000,00	175 000,00	175 000,00
1641	Emprunts en euros	240 000,00	175 000,00	175 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées		14 286,00	14 286,00
1687	Autres dettes		14 286,00	14 286,00
16876	Autres établissements publics locaux		14 286,00	14 286,00
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participation et créances rattachées a des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
020	**Dépenses imprévues**	200 000,00	95 151,00	95 151,00
	Total des dépenses financières	440 000,00	284 437,00	284 437,00
45...1.	**Opé. pour compte de tiers (6)**			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 104 655,00	2 223 493,00	2 223 493,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	***Opérations d'ordre transfert entre sections (7)***	74 446,00	90 271,00	90 271,00
13911	*Etat & établissements nationaux*	21 187,00	21 187,00	21 187,00
13912	*Régions*	12 901,00	12 900,00	12 900,00
13913	*Départements*	13 991,00	20 742,00	20 742,00
139141	*Communes membres du GFP*	461,00	460,00	460,00
13917	*Budget communautaire & fonds structurels*	4 093,00	4 091,00	4 091,00
13931	*Dotation d'équipement des territoires ruraux*	21 813,00	30 891,00	30 891,00
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	74 446,00	90 271,00	90 271,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 179 101,00	2 313 764,00	2 313 764,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			340 780,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 654 544,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	**Stocks**			
13	**Subventions d'investissement (hors 138)**	642 651,59	594 774,00	594 774,00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	276 717,00	290 403,00	290 403,00
1311	État et établissements nationaux	59 230,00	47 000,00	47 000,00
1312	Régions		11 000,00	11 000,00
1313	Départements	114 155,00	47 305,00	47 305,00
1314	Communes		27 125,00	27 125,00
13141	Communes membres du GFP		27 125,00	27 125,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	103 332,00	157 973,00	157 973,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	11 000,00		
1322	Régions	11 000,00		
133	Fonds affectés à l'équipement amortissable	354 934,59	304 371,00	304 371,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	354 934,59	277 756,00	277 756,00
1338	Autres fonds affectés à l'équipement amortissable		26 615,00	26 615,00
16	**Emprunts et dettes assimilées (hors 165)**			
20	**Immobilisations incorporelles (sauf 204)**			
204	**Subventions d'équipement versées**			
21	**Immobilisations corporelles**			
22	**Immobilisations reçues en affectation**			
23	**Immobilisations en cours**			
	Total des recettes d'équipement	642 651,59	594 774,00	594 774,00
10	**Dotations, fonds et réserves**	56 085,00	180 000,15	180 000,15
102	Dotations et fonds d'investissement	56 085,00	180 000,15	180 000,15
1022	Fonds d'investissement	56 085,00	180 000,15	180 000,15
10222	F.C.T.V.A.	56 085,00	180 000,15	180 000,15
138	**Autres subventions d'investissement non transférables**			
165	**Dépôts et cautionnements reçus**			
18	**Compte de liaison : affectation à**			
26	**Participation et créances rattachées a des particip.**			
27	**Autres immobilisations financières**			
024	**Produits des cessions d'immobilisations**		80 000,00	80 000,00
	Total des recettes financières	56 085,00	260 000,15	260 000,15
45...2.	**Opé. pour compte de tiers (5)**			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	698 736,59	854 774,15	854 774,15

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	***Virement de la section de fonctionnement***	544 161,00	498 959,00	498 959,00
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)***	635 634,00	654 894,00	654 894,00
280	*Amortissements des immobilisations incorporelles*	50 414,00	45 058,00	45 058,00
2802	*Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre*		294,00	294,00
2803	*Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion*	19 708,00	20 265,00	20 265,00
28031	*Frais d'études*	19 708,00	20 265,00	20 265,00
2804	*Subventions d'équipement versées*	29 540,00	23 946,00	23 946,00
28041	*Subventions d'équipement aux organismes publics*	14 016,00	14 052,00	14 052,00
280414	*Communes*	10 055,00	10 000,00	10 000,00
2804141	*Communes membres du GFP*	10 055,00	10 000,00	10 000,00
28041411	*Biens mobiliers, matériel et études*	10 055,00		
28041412	*Bâtiments et installations*		10 000,00	10 000,00
280415	*Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier*	3 961,00	4 052,00	4 052,00
2804151	*GFP de rattachement*	2 721,00	2 721,00	2 721,00
28041512	*Bâtiments et installations*	2 721,00	2 721,00	2 721,00
2804158	*Autres groupements*	1 240,00	1 331,00	1 331,00
28041581	*Biens mobiliers, matériel et études*	1 240,00	1 331,00	1 331,00
28042	*Subventions d'équipement aux personnes de droit privé*	15 524,00	9 894,00	9 894,00
280421	*Biens mobiliers, matériel et études*	1 341,00	1 341,00	1 341,00
280422	*Bâtiments et installations*	14 183,00	8 553,00	8 553,00
2805	*Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires*	1 166,00	553,00	553,00
28051	*Concessions et droits similaires*	1 166,00	553,00	553,00
281	*Amortissements des immobilisations corporelles*	585 220,00	609 836,00	609 836,00
2812	*Agencements et aménagements de terrains*	60 803,00	60 992,00	60 992,00
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	2 582,00	2 581,00	2 581,00
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*	58 221,00	58 411,00	58 411,00
2813	*Constructions*	233 565,00	238 110,00	238 110,00
28131	*Bâtiments publics*	181 220,00	181 619,00	181 619,00
281318	*Autres bâtiments publics*	181 220,00	181 619,00	181 619,00
28132	*Immeubles de rapport*		74,00	74,00
28135	*Installations générales, agencements, aménagements des constructions*	42 754,00	46 827,00	46 827,00
28138	*Autres constructions*	9 591,00	9 590,00	9 590,00
2814	*Constructions sur sol d'autrui*	6 720,00	6 719,00	6 719,00
28141	*Bâtiments publics*	1 097,00	1 096,00	1 096,00
28145	*Installations générales, agencements et aménagements*	5 623,00	5 623,00	5 623,00
2815	*Installations, matériel et outillage techniques*	98 412,00	115 944,00	115 944,00
28151	*Réseaux de voirie*	790,00	27 094,00	27 094,00
28152	*Installations de voirie*	35,00	35,00	35,00
28153	*Réseaux divers*	77,00	75,00	75,00
281533	*Réseaux câblés*	40,00	39,00	39,00
281534	*Réseaux d'électrification*	37,00	36,00	36,00
28156	*Matériel et outillage d'incendie et de défense civile*	5 192,00	2 568,00	2 568,00
281561	*Matériel roulant*	5 000,00		
281568	*Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile*	192,00	2 568,00	2 568,00
28157	*Matériel et outillage de voirie*	18 623,00	16 476,00	16 476,00
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	18 623,00	16 476,00	16 476,00
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	73 695,00	69 696,00	69 696,00
2817	*Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition*	89 125,00	89 124,00	89 124,00
28173	*Constructions*	89 125,00	89 124,00	89 124,00
281731	*Bâtiments publics*	81 587,00	81 586,00	81 586,00
281735	*Installations générales, agencements, aménagements des constructions*	7 538,00	7 538,00	7 538,00
2818	*Autres immobilisations corporelles*	96 595,00	98 947,00	98 947,00
28181	*Installations générales, agencements et aménagements divers*	2 274,00	1 973,00	1 973,00
28182	*Matériel de transport*	50 181,00	37 878,00	37 878,00
28183	*Matériel de bureau et matériel informatique*	12 887,00	12 966,00	12 966,00
28184	*Mobilier*	20 127,00	27 262,00	27 262,00
28188	*Autres immobilisations corporelles*	11 126,00	18 868,00	18 868,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 179 795,00	1 153 853,00	1 153 853,00
041	***Opérations patrimoniales (8)***			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 179 795,00	1 153 853,00	1 153 853,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	1 878 531,59	2 008 627,15	2 008 627,15
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			180 932,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			464 984,85
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 654 544,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : Equipements OM SIVOM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES		149 000,00			
20	**Immobilisations incorporelles**					
21	**Immobilisations corporelles**		149 000,00			
215	Installations, matériel et outillage techniques		149 000,00			
2157	Matériel et outillage de voirie		114 000,00			
21571	Matériel roulant		114 000,00			
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		35 000,00			
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		50 000,00
13	**Subventions d'investissement**		50 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amortissable		50 000,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		50 000,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	99 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : Eaux pluviales Clugnat

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			104 500,00	104 500,00	
20	**Immobilisations incorporelles**					
21	**Immobilisations corporelles**			104 500,00	104 500,00	
215	Installations, matériel et outillage techniques			104 500,00	104 500,00	
2153	Réseaux divers			104 500,00	104 500,00	
21538	Autres réseaux			104 500,00	104 500,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		51 168,00
13	**Subventions d'investissement**		51 168,00
133	Fonds affectés à l'équipement amortissable		51 168,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		24 553,00
1338	Autres fonds affectés à l'équipement amortissable		26 615,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	53 332,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : Eaux pluviales Gouzon

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			96 000,00	96 000,00	
20	**Immobilisations incorporelles**					
21	**Immobilisations corporelles**			96 000,00	96 000,00	
215	Installations, matériel et outillage techniques			96 000,00	96 000,00	
2153	Réseaux divers			96 000,00	96 000,00	
21538	Autres réseaux			96 000,00	96 000,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		24 000,00
13	**Subventions d'investissement**		24 000,00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables		24 000,00
1314	Communes		24 000,00
13141	Communes membres du GFP		24 000,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	72 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : Eaux pluviales autres communes

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			9 000,00	9 000,00	
20	**Immobilisations incorporelles**					
21	**Immobilisations corporelles**			9 000,00	9 000,00	
215	Installations, matériel et outillage techniques			9 000,00	9 000,00	
2153	Réseaux divers			9 000,00	9 000,00	
21538	Autres réseaux			9 000,00	9 000,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		2 250,00
13	**Subventions d'investissement**		2 250,00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables		2 250,00
1314	Communes		2 250,00
13141	Communes membres du GFP		2 250,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	6 750,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : Eaux pluviales Domeyrot

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			3 500,00	3 500,00	
20	**Immobilisations incorporelles**					
21	**Immobilisations corporelles**			3 500,00	3 500,00	
215	Installations, matériel et outillage techniques			3 500,00	3 500,00	
2153	Réseaux divers			3 500,00	3 500,00	
21538	Autres réseaux			3 500,00	3 500,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		875,00
13	**Subventions d'investissement**		875,00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables		875,00
1314	Communes		875,00
13141	Communes membres du GFP		875,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	2 625,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : Révision zonage Malleret Boussac

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			7 020,00	7 020,00	
20	**Immobilisations incorporelles**			7 020,00	7 020,00	
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre			7 020,00	7 020,00	
21	**Immobilisations corporelles**					
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	122 639,00	2 925,00
13	**Subventions d'investissement**	122 639,00	2 925,00
133	Fonds affectés à l'équipement amortissable	122 639,00	2 925,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	122 639,00	2 925,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	118 544,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 17
LIBELLE : Révision zonage Boussac-Bourg

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			6 015,00	6 015,00	
20	**Immobilisations incorporelles**			6 015,00	6 015,00	
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre			6 015,00	6 015,00	
21	**Immobilisations corporelles**					
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		2 505,00
13	**Subventions d'investissement**		2 505,00
133	Fonds affectés à l'équipement amortissable		2 505,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		2 505,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	3 510,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : Révision zonage autres communes

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			168 000,00	168 000,00	
20	**Immobilisations incorporelles**			168 000,00	168 000,00	
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre			168 000,00	168 000,00	
21	**Immobilisations corporelles**					
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		70 000,00
13	**Subventions d'investissement**		70 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amortissable		70 000,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		70 000,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	98 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : Diagnostic routier

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			66 000,00	66 000,00	
20	**Immobilisations incorporelles**			66 000,00	66 000,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion			66 000,00	66 000,00	
2031	Frais d'études			66 000,00	66 000,00	
21	**Immobilisations corporelles**					
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		44 000,00
13	**Subventions d'investissement**		44 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amortissable		44 000,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		44 000,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	22 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 20

LIBELLE : Agrandissement siège Communauté de Communes

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			59 980,00	59 980,00	
20	**Immobilisations incorporelles**			40 000,00	40 000,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion			40 000,00	40 000,00	
2031	Frais d'études			40 000,00	40 000,00	
21	**Immobilisations corporelles**			19 980,00	19 980,00	
213	Constructions			19 980,00	19 980,00	
2138	Autres constructions			19 980,00	19 980,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	**Subventions d'investissement**		
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	59 980,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 27
LIBELLE : Plateforme stockage déchets verts

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	4 920,00		221 000,00	221 000,00	
20	**Immobilisations incorporelles**	4 920,00		46 000,00	46 000,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	4 920,00		46 000,00	46 000,00	
2031	Frais d'études	4 920,00		46 000,00	46 000,00	
21	**Immobilisations corporelles**			175 000,00	175 000,00	
211	Terrains			170 000,00	170 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie			170 000,00	170 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles			5 000,00	5 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			5 000,00	5 000,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		116 940,00
13	**Subventions d'investissement**		116 940,00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables		61 960,00
1311	État et établissements nationaux		47 000,00
1313	Départements		14 960,00
133	Fonds affectés à l'équipement amortissable		54 980,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		54 980,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	104 060,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 29
LIBELLE : Equipements divers et travaux écoles

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	9 344,68				
20	**Immobilisations incorporelles**					
21	**Immobilisations corporelles**	9 344,68				
218	Autres immobilisations corporelles	9 344,68				
2188	Autres immobilisations corporelles	9 344,68				
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	24 800,00	
13	**Subventions d'investissement**	24 800,00	
133	Fonds affectés à l'équipement amortissable	24 800,00	
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	24 800,00	
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	24 800,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : ETUDE POTENTIALITES ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2018	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	11 199,00				
20	**Immobilisations incorporelles**	11 199,00				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	11 199,00				
2031	Frais d'études	11 199,00				
21	**Immobilisations corporelles**					
22	**Immobilisations reçues en affectation**					
23	**Immobilisations en cours**					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	3 733,00	3 733,00
13	**Subventions d'investissement**	3 733,00	3 733,00
131	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	3 733,00	3 733,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	3 733,00	3 733,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**		
20	**Immobilisations incorporelles**		
21	**Immobilisations corporelles**		
22	**Immobilisations reçues en affectation**		
23	**Immobilisations en cours**		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	7 466,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précedent, soit après le vote du compta administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi-cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. emprt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu-ariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 082 796,62									
1641 Emprunts en euros (Total)					2 082 796,62									
IMMEUBLE LEMUT(N °999681373)	CREDIT AGRICOLE	05/01/2004		05/04/2004	69 900,00	V		2,32		EUR	T	C		
RESTRUCTURATION ECOLES PARSAC(N°999643850)	CREDIT AGRICOLE	10/01/2005		10/04/2005	160 000,00	V		2,31		EUR	T	C		
DECHETTERIE(N°6695803)	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2005		25/06/2005	77 000,00	F		3,85		EUR	T	C		
ATELIERS BOUSSAC(N °6777639)	CAISSE D'EPARGNE	25/08/2005		25/09/2005	60 000,00	F		3,18		EUR	M	C		
REHABILITATION DE LA DECHARGE(N°999556561)	CREDIT AGRICOLE	03/11/2005		01/02/2006	90 000,00	F		3,69		EUR	T	C		
CLSH EVAUX(N °MON245959EUR/0257982)	DEXIA	01/06/2006		01/06/2007	190 000,00	F		3,93		EUR	A	C		
CAMION BI-COMPARTIMENTE OM(N°7851619)	CAISSE D'EPARGNE	28/01/2011		25/04/2011	150 000,00	F		2,85		EUR	T	C		
CAMION OM(N°8031969)	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2011		25/12/2011	60 200,00	F		3,72		EUR	T	C		
RESTRUCTURATION ECOLE PIONNAT(N°8082847)	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2011		25/12/2011	63 000,00	V		3,91			T	C		
RESTRUCTURATION ECOLE JARNAGES(N°722994)	CREDIT AGRICOLE	31/12/2012		05/05/2013	105 000,00	V		2,59		EUR	T	C		
SIEGE BOUSSAC(N°731724)	CREDIT AGRICOLE	08/07/2013		25/09/2013	300 000,00	F		3,10		EUR	T	C		
RESTRUCTURATION ECOLE MAT GOUZON RENEGOCIE(N °1423002)	CAISSE D'EPARGNE	30/01/2014		25/03/2014	124 696,62	V		2,44		EUR	T	C		
MAISON DE SANTE (FIXE)(N °928476)	CREDIT AGRICOLE	22/07/2014		25/09/2014	300 000,00	F		3,25		EUR	T	C		
MAISON DE SANTE (VARIABLE)(N°928489)	CREDIT AGRICOLE	08/08/2014		04/10/2014	300 000,00	V		1,61		EUR	T	C		
BENNES AMOVIBLES(N °1325836)	CREDIT AGRICOLE	10/06/2016		10/09/2016	33 000,00	F		1,30		EUR	T	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					2 082 796,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux initial du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2018										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2018	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 081 146,13					938 178,10	30 851,55	61,07
1641 Emprunts en euros (Total)				1 081 146,13					938 178,10	30 851,55	61,07
IMMEUBLE LEMUT(N °999681373)				6 504,23	1,01	V		0,16	5 203,40		
RESTRUCTURATION ECOLES PARSAC(N°999643850)				26 445,34	1,00	V			26 445,34		
DECHETTERIE(N°6695803)				14 549,44	1,00	F		3,85	14 549,44	469,75	
ATELIERS BOUSSAC(N °6777639)				10 667,16	2,65	F		3,18	3 999,96	280,90	2,94
REHABILITATION DE LA DECHARGE(N°999556561)				44 040,69	1,00	F		3,69	44 040,69	1 920,64	
CLSH EVAUX(N °MON245959EUR/0257982)				102 113,09	1,00	F		3,93	102 113,09	8 273,72	
CAMION BI-COMPARTIMENTE OM(N°7851619)				23 437,50	1,00	F		2,85	23 437,50	467,58	
CAMION OM(N°8031969)				13 168,75	1,00	F		3,72	13 168,75	384,90	
RESTRUCTURATION ECOLE PIONNAT(N°8082847)				60 113,32	1,00	V		2,41	60 113,32	1 460,90	
RESTRUCTURATION ECOLE JARNAGES(N°722994)				80 062,50	1,00	V		2,07	80 062,50	1 619,42	
SIEGE BOUSSAC(N°731724)				165 000,00	5,48	F		3,10	30 000,00	4 766,26	58,13
RESTRUCTURATION ECOLE MAT GOUZON RENEGOCIE(N °1423002)				98 600,23	1,00	V		2,44	98 600,23	1 862,55	
MAISON DE SANTE (FIXE)(N °928476)				230 000,00	1,00	F		3,25	230 000,00	7 231,26	
MAISON DE SANTE (VARIABLE)(N°928489)				178 125,00	1,00	V		1,07	178 125,00	1 760,94	
BENNES AMOVIBLES(N °1325836)				28 318,88	1,00	F		1,30	28 318,88	352,73	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général				1 081 146,13					938 178,10	30 851,55	61,07

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".
(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).
(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 " Intérêts réglés à l'échéance " (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus elevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus elevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple.Taux variable simple	17,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux fixe contre variable.	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux structuré contre taux variable	1 081 157,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres type de structures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2018 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	374 708,00	I 374 708,00
16	**Emprunts et dettes assimilées (A)**	189 286,00	189 286,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	175 000,00	175 000,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes	14 286,00	14 286,00
16876	Autres établissements publics locaux	14 286,00	14 286,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	185 422,00	185 422,00
10	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subventions d'investissement transférées au compte de résultat*	90 271,00	90 271,00
13911	*Etat & établissements nationaux*	21 187,00	21 187,00
13912	*Régions*	12 900,00	12 900,00
13913	*Départements*	20 742,00	20 742,00
139141	*Communes membres du GFP*	460,00	460,00
13917	*Budget communautaire & fonds structurels*	4 091,00	4 091,00
13931	*Dotation d'équipement des territoires ruraux*	30 891,00	30 891,00
020	Dépenses imprévues	95 151,00	95 151,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	374 708,00	340 780,00		715 488,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	1 413 853,15	**III** 1 413 853,15
	Ressources propres externes de l'année (a)	180 000,15	180 000,15
10222	F.C.T.V.A.	180 000,15	180 000,15
10223	T.L.E.		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
139146	*Attributions de compensation d'investissement*		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	1 233 853,00	1 233 853,00
15	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*		
26	*Participations et créances rattachées*		
27	*Autres immobilisations financières*		
28	*Amortissement des immobilisations*	654 894,00	654 894,00
280	*Amortissements des immobilisations incorporelles*	45 058,00	45 058,00
2802	*Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre*	294,00	294,00
2803	*Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion*	20 265,00	20 265,00
28031	*Frais d'études*	20 265,00	20 265,00
2804	*Subventions d'équipement versées*	23 946,00	23 946,00
28041	*Subventions d'équipement aux organismes publics*	14 052,00	14 052,00
280414	*Communes*	10 000,00	10 000,00
2804141	*Communes membres du GFP*	10 000,00	10 000,00
28041412	*Bâtiments et installations*	10 000,00	10 000,00
280415	*Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier*	4 052,00	4 052,00
2804151	*GFP de rattachement*	2 721,00	2 721,00
28041512	*Bâtiments et installations*	2 721,00	2 721,00
2804158	*Autres groupements*	1 331,00	1 331,00
28041581	*Biens mobiliers, matériel et études*	1 331,00	1 331,00
28042	*Subventions d'équipement aux personnes de droit privé*	9 894,00	9 894,00
280421	*Biens mobiliers, matériel et études*	1 341,00	1 341,00
280422	*Bâtiments et installations*	8 553,00	8 553,00
2805	*Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires*	553,00	553,00
28051	*Concessions et droits similaires*	553,00	553,00
281	*Amortissements des immobilisations corporelles*	609 836,00	609 836,00
2812	*Agencements et aménagements de terrains*	60 992,00	60 992,00
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	2 581,00	2 581,00
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*	58 411,00	58 411,00
2813	*Constructions*	238 110,00	238 110,00
28131	*Bâtiments publics*	181 619,00	181 619,00
281318	*Autres bâtiments publics*	181 619,00	181 619,00
28132	*Immeubles de rapport*	74,00	74,00
28135	*Installations générales, agencements, aménagements des constructions*	46 827,00	46 827,00
28138	*Autres constructions*	9 590,00	9 590,00
2814	*Constructions sur sol d'autrui*	6 719,00	6 719,00
28141	*Bâtiments publics*	1 096,00	1 096,00
28145	*Installations générales, agencements et aménagements*	5 623,00	5 623,00
2815	*Installations, matériel et outillage techniques*	115 944,00	115 944,00
28151	*Réseaux de voirie*	27 094,00	27 094,00
28152	*Installations de voirie*	35,00	35,00
28153	*Réseaux divers*	75,00	75,00
281533	*Réseaux câblés*	39,00	39,00
281534	*Réseaux d'électrification*	36,00	36,00
28156	*Matériel et outillage d'incendie et de défense civile*	2 568,00	2 568,00
281568	*Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile*	2 568,00	2 568,00
28157	*Matériel et outillage de voirie*	16 476,00	16 476,00
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	16 476,00	16 476,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	69 696,00	69 696,00
2817	*Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition*	89 124,00	89 124,00
28173	*Constructions*	89 124,00	89 124,00
281731	*Bâtiments publics*	81 586,00	81 586,00
281735	*Installations générales, agencements, aménagements des constructions*	7 538,00	7 538,00
2818	*Autres immobilisations corporelles*	98 947,00	98 947,00
28181	*Installations générales, agencements et aménagements divers*	1 973,00	1 973,00
28182	*Matériel de transport*	37 878,00	37 878,00
28183	*Matériel de bureau et matériel informatique*	12 966,00	12 966,00
28184	*Mobilier*	27 262,00	27 262,00
28188	*Autres immobilisations corporelles*	18 868,00	18 868,00
29	*Prov. dépréciation immobilisations*		
39	*Prov. dépréciation des stocks et en-cours*		
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*		
49	*Prov. dépréciation comptes de tiers*		
59	*Prov. dépréciation comptes financiers*		
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00	80 000,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	498 959,00	498 959,00

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 413 853,15	180 932,00	464 984,85		2 059 770,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	715 488,00
Ressources propres disponbles (IV)	2 059 770,00
Solde (V = IV - II) (6)	1 344 282,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
011	**Charges à caractère général**	
60	Achats & variation des stocks	
61	Services extérieurs	
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	
64	Charges de personnel	
65	**Autres charges de gestion courante**	
66	**Charges financières**	
67	**Charges exceptionnelles**	
68	**Dotations aux provisions (3)**	
014	**Atténuation de charges**	
022	**Dépenses imprévues**	
	Total des dépenses réelles	
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections***	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
	Recettes issues de la TEOM	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
74	**Dotations et participations reçues**	
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	
75	**Autres produits de gestion courante**	
76	**Produits financiers**	
77	**Produits exceptionnels**	
78	**Reprises sur provisions (3)**	
013	**Atténuations de produits**	
	Total des recettes réelles	
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections***	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
	Total individualisé en opérations	
	Autres dépenses éventuelles	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
18	Affectation	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
	Autres recettes éventuelles	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
18	Affectation	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	Total des recettes réelles	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*	
041	*Opérations patrimoniales*	
021	*Virement de la section de fonctionnement (3)*	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération : Recettes

DEPENSES 45..1					RECETTES 45..2				
DEPENSES		Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES		Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
458	Opérations d'investissement sous mandat				458	Opérations d'investissement sous mandat	18 436,59		
458	Opérations sous mandat (à subdiviser par mandat)				458	Opérations sous mandat (à subdiviser par mandat)	18 436,59		

(1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)
(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
Année	Profil							
TOTAL GENERAL								

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Fonctionnement					
6574	Subvention	Subvention Associations	Office de Tourisme Carrefour des 4 Provinces	Pers. droit privé : Associations	16 252,00
6574	Subvention	Subvention Associations	AGOT Office de Tourisme Boussac	Pers. droit privé : Associations	28 658,00
6574	Subvention	Subvention Associations	Office de Tourisme Evaux	Pers. droit privé : Associations	30 724,00
6574	Subvention	Subvention Associations	Office de Tourisme Chambon	Pers. droit privé : Associations	11 110,00
6574	Subvention	Subvention Associations	ALSH Les P'tits Filous Evaux et Les Bambis Chambon	Pers. droit privé : Associations	150 000,00
6574	Subvention	Subvention Associations	VILAJ	Pers. droit privé : Associations	58 000,00
6574	Subvention	Subvention Associations	Pays Combraille en Marche	Pers. droit privé : Associations	40 000,00
6574	Subvention	Subvention Associations	Batterie Fanfare des Sapeurs Pompiers de Boussac	Pers. droit privé : Associations	10 000,00
6574	Subvention	Subvention Associations	Portage de repas à domicile secteur Gouzon	Pers. droit privé : Associations	5 000,00
6574	Suvention	Subvention Associations	Associations diverses	Pers. droit privé : Associations	45 000,00
6574	Subvention	Subvention Associations	ALSH Les Bambis Chambon	Pers. droit privé : Associations	144 000,00
6574	Subvention	Subvention Associations	Initiative Creuse	Pers. droit privé : Associations	70 000,00

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1		1,00			
Directeur général des services		1		1,00			
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	2,00	9,00			
Adloint administratif	C	5	2,00	7,00			
ATTACHE	A	1		1,00			
Rédacteur	B	1		1,00			
FILIERE TECHNIQUE (c)		15	2,00	17,00			
Adjoint technique	C	14	2,00	16,00			
Technicien	B	1		1,00			
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	4,00	5,00			
Agent social	C		2,00	2,00			
ATSEM	C		2,00	2,00			
Educateur jeunes enfants	B	1		1,00			
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)			4,00	4,00	4,00		4,00
Adjoint animation	C		2,00	2,00	2,00		2,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C		2,00	2,00	2,00		2,00
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		23	12,00	35,00	4,00		4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, " emplois spécifiques " régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière.
(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissementen matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser) .
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le foncdement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais .

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI,syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	174 090 000,00	%	% 13,00	%	2 263 167,00	%
TFPB	145 290 000,00	%	% 2,31	%	335 597,00	%
TFPNB	23 390 000,00	%	% 7,68	%	179 662,00	%
CFE	32 160 000,00	%	% 28,82	%	926 892,00	%
TOTAL	374 930 000,00	%			3 705 318,00	%

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice	58
Nombre de membres présents	48
Nombre de suffrages exprimés	48

VOTES :	Pour	48
	Contre	0
	Abstentions	0

Date de convocation : 23/05/2018

Présenté par Daniel MALLERET,
A Saint Julien la Genête le 06/06/2018
Daniel MALLERET,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.
A Saint Julien la Genête, le 06/06/2018

Les membres du Conseil Communautaire

Certifié exécutoire par Daniel MALLERET, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 13/06/2018 et de la publication le 13/06/2018

A Boussac, le 13/06/2018